

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE DU 17 JUIN 2014

Présents :

- Enseignants : Messieurs Mokhtari (Directeur), Caro, Gall, Carrière et Vandermoère
Mesdames Genty, Haddad, Carrière, Vielcazals et Ragani
- Indépendants : Mesdames Dupont, Goorimoothy, Peretz, D'onghia, Dahan, Oskargil et Pineiro
- FCPE : Deshagette, Jabol
- Mairie : Monsieur Degryse (Conseiller municipal), Monsieur Roseo (Service scolaire), Madame Picard (Responsable scolaire), Monsieur Leroux (Animateur référent), Monsieur Lang (Responsable enfance)

Excusés :

- IEN : Monsieur Sarie
- DEEN : Madame Plouvier

1) Bilan de l'année

Tous les projets engagés cette année ont été menés à bien : la ronde cyclo, le projet Royaumont, le projet film d'animation, le Loto, la kermesse, le spectacle de fin d'année, la classe de neige, la liaison CM2-6^{ème} (Incorruptibles), Chantécole. L'équipe enseignante se satisfait des résultats récoltés.

Les parents d'élèves représentants font savoir que leurs homologues ont beaucoup apprécié le spectacle (danse et chant).

2) PPMS

Le Plan Particulier de Mise en Sécurité (qui doit être effectué tous les ans) se déroulera le vendredi 27 juin en matinée. Il consiste à confiner les élèves entre 30 minutes et une heure, dans des lieux précis, définis et choisis par avance.

3) Les évaluations CE1 et CM2

Les évaluations CE1 n'ont pas lieu cette année (mais se dérouleront en début de CE2) et les évaluations CM2 sont en cours de réalisation (les résultats ne sont donc pas disponibles).

4) Les stages de remise à niveau d'été

Pour ces sessions, 7 enfants sont proposés pour le mois de juillet et 5 enfants en août. Ils devraient se dérouler à Saint-Exupéry concernant le groupe scolaire.

Mme Dahan fait la remarque qu'elle souhaiterait que les enseignants réfléchissent à la pertinence de placer des élèves de CM1 et de CM2 conjointement au sein d'un même groupe de soutien. L'équipe enseignante qu'il est parfois décidé de concevoir ces cellules en fonction des compétences à travailler et non en fonction du niveau des élèves.

5) Les prévisions de l'année scolaire 2014-2015

La structure de l'école devrait être la suivante (pour un effectif actuel de 225 élèves) :

- 2 CP
- 2 CE1
- 1 CE2
- 1 CE2-CM1
- 1 CM1
- 1 CM1-CM2
- 1 CM2

Les classes de cycle 2 seront moins chargées que celles de cycle 3. Les enseignants travaillent à la répartition des effectifs.

6) Budget

M. Mokhtari rappelle qu'il souhaiterait que la municipalité se dote d'un matériel d'amplification qui pourrait être prêtée aux différentes écoles. En outre, l'école souhaiterait recevoir du matériel audio.

Pour les fournitures scolaires, le budget sera de 35 euros par élèves, des crédits de direction à hauteur d'un euro par élève. En outre, la municipalité offre un transport en car. Soit un total de 6600 euros.

M. Mokhtari souhaite intervenir quant au papier recyclé fourni par la mairie car il ne correspond pas à nos attentes. M. Roseo précise qu'il va tenter de voir avec le fournisseur pour remédier au problème.

Concernant les commandes, le fonctionnement sera basé sur le BPU. La liste présente des anomalies et devrait être améliorée sous peu.

Au sujet des crédits manuels scolaires de 1500 euros, M. Mokhtari suggère que cette enveloppe soit ouverte à d'autres achats tels que des cartes murales, des fichiers photocopiables, du matériel numérique, des logiciels,...

7) Kermesse

L'événement s'est déroulé samedi 14 juin. L'équipe enseignante déplore l'absence de la livraison de barrières afin de sécuriser certaines zones (tels que le barbecue). Ceci mis à part, le temps fut clément mais la fréquentation constatée est en baisse, pour un bénéfice de 2100 euros au total.

8) Rythmes scolaires

M. Lang présente une description des 6 parcours de découvertes. Chacun est décliné en 7 activités (allant de la Moyenne Section jusqu'au CM2).

Il s'agira de 13 groupes de 18 enfants qui nécessiteront l'utilisation des classes, du préau, du réfectoire et des lieux tels que gymnases,...

Chaque encadrant se verra remettre un plan de déplacement pour convoier les enfants.

M. Leroux sera chargé de l'organisation des TAP sur l'école Saint-Exupéry.

Le mercredi midi, à 11h30, les élèves restant à la cantine seront pris en charge jusqu'à 13h30 par la mairie. A cette heure, certains enfants quitteront l'école, tandis que le reste sera convoyé au centre de loisir pour la suite de la journée.

M. Mokhtari précise que les temps scolaires (type APC) peuvent se dérouler en parallèle des TAP (soit à compter de 15h).

M. Roséo précise que le service d'accueil à partir de 16h30 demeurera dans un premier temps inchangé, mais la question demeure.

9) Travaux

M. Roséo précise que le nouveau TNI mis en place dans l'école ne sera pas installé cet été mais durant les vacances de la Toussaint.

L'équipe enseignante demande à ce que soient refaits les tracés dans la cour.

Les parents d'élèves souhaiteraient l'installation d'un luminaire à l'entrée de l'école.